

Liberté Égalité

Secrétariat général Direction générale des ressources humaines SD attractivité / recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP et des CAER-CAPLP ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP et du CAER-CAPLP section coiffure, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. Noredine MOUSSAOUI Inspecteur de l'éducation nationale Académie de STRASBOURG

Vice-Présidente

Mme Severine VANAUTRYVE Inspectrice de l'éducation nationale Académie de LYON

Membres du jury

M. Said BERRADA Inspecteur de l'éducation nationale

M. Bernard BRAULT Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Fatima CHAJAI SHAKI Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Marie-José CILPA Inspectrice de l'éducation nationale

M. Géry DUCHATEAU Professeur de lycée professionnel

M. Patrick DUPERRAY EC. R Professeur de lycée professionnel Académie de MONTPELLIER

Académie de PARIS

Académie de NORMANDIE

Académie de la GUADELOUPE

Académie de LILLE

Académie de LYON

Mme Christelle FREDON Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Ruth GISSELBRECHT Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Catherine GUENOT MARTY Professeure de lycée professionnel

Mme Vanessa HERNANDEZ Professeure de lycée professionnel

M. HUGO KOPA Professeur de lycée professionnel

Mme Claire LAFFONT-CLAMENS Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Christelle LE BRETON Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Virginie METZ Professeure de lycée professionnel

M. philippe POMAREZ Professeur de lycée professionnel

M. Jeremie RANQUE Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Catherine SERVEAU Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de POITIERS

Académie de LILLE

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de GRENOBLE

Académie de LILLE

Académie de TOULOUSE

Académie de REIMS

Académie de LYON

Académie de MONTPELLIER

Académie de BORDEAUX

Académie de NANTES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 21 novembre 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale et par délégation La sous-directrice de l'attractivité des métiers et du-recrutement

Nadine COLLINEAU